

ÉLÈVES AVOCATS, COLLABORATEURS, INDÉPENDANTS, ASSOCIÉS OU SOCIÉTÉS

DÉCOUVREZ LA BANQUE QUI VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS



PARTENAIRE HISTORIQUE DU BARREAU DE PARIS, BNP PARIBAS EST À VOS CÔTÉS AVEC :

- ses chargés d'affaires spécialisés et dédiés aux professions libérales,
- des offres spéciales pour les étudiants de l'EFB et pour les avocats inscrits au barreau de Paris.

MAI 2024 - MAI 2025



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

AVANT-PROPOS



« Engagés aux côtés de l'ordre du barreau de Paris dans une relation de confiance, les équipes du Pôle Avocats mettent tout en œuvre pour vous assurer la meilleure qualité de service qui soit. Notre promesse relationnelle de toujours mieux vous satisfaire est ancrée dans nos valeurs et incarnée par nos équipes dédiées à votre profession. Situées dans nos prestigieux locaux du 2, place de l'Opéra, elles sont à vos côtés pour vous accompagner dans tous vos projets. »

Nicolas Draux
Directeur de La Région de Paris



« Cette relation de confiance nous permet de travailler en relation étroite avec les instances représentatives de la profession, locales ou nationales. C'est l'histoire d'une volonté de grandir ensemble pour anticiper, accompagner et mieux servir les grandes mutations de la profession d'avocat, et être reconnus comme la banque des avocats. »

Aude Beaupère
Responsable Grandes Relations



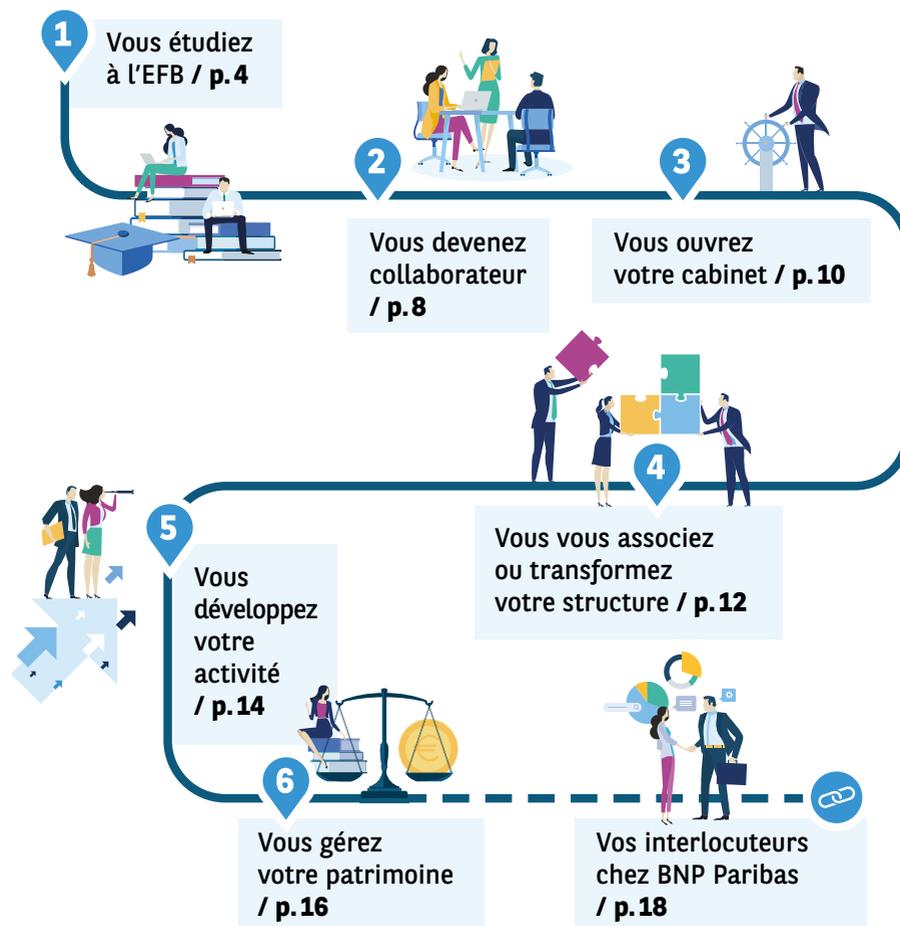
« Nous renouvelons comme chaque année nos partenariats avec la volonté de toujours mieux répondre à vos attentes et vos besoins.

Vous bénéficiez ainsi de nombreux avantages sur nos offres de banque et d'assurance et de toute l'expertise de nos chargés d'affaires exclusivement dédiés à votre profession.

Que vous soyez élève avocat, collaborateur, indépendant, associé ou exerciez en société, le Pôle des Avocats vous accompagne à chaque moment de votre vie et dans tous vos projets, tant professionnels que privés. »

Guillaume Hallebard
Responsable du Pôle des Avocats de Paris

BNP PARIBAS À VOS CÔTÉS, À CHAQUE ÉTAPE



BNP Paribas, le partenaire historique du barreau de Paris

- Un partenariat depuis 2013 pour favoriser l'installation des jeunes avocats inscrits au barreau de Paris.
- Un partenariat noué en 2008 pour proposer une offre dédiée aux élèves de l'EFB.
- Banque partenaire de la Carpa de Paris depuis 1957.

1

VOUS ÉTUDIEZ À L'EFB



Vous entrez à l'École de formation professionnelle des barreaux de la cour d'appel de Paris (EFB) ? Pour bien entamer cette première étape, BNP Paribas vous propose plusieurs services dont vous pouvez avoir besoin durant vos études.

DES PRÊTS POUR FINANCER VOS ÉTUDES

● VOTRE INSCRIPTION À L'EFB, VOS PREMIÈRES DÉPENSES

Pour régler vos frais d'inscription, vous équiper d'un PC portable, acheter vos manuels et codes, etc., BNP Paribas vous propose un premier **prêt personnel** sans intérêts.

Offre valable **du 01/05/2024 au 30/04/2025 inclus**, pour un prêt personnel de 200€ à 3000 € sur une durée de 4 à 36 mois.

Pour un crédit de 2000 € sur 24 mois (hors assurance facultative) :

- Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe : 0,00 %⁽¹⁾
- Montant des échéances : 83,33 €
- Montant total dû : 2 000,00 €

Exemple : pour un prêt de 2000 € sur 24 mois, vous remboursez 24 **échéances mensuelles de 83,33 €** (hors assurance facultative). Pas de frais de dossier. Taux débiteur fixe : 0,00 % l'an. **TAEG fixe : 0,00 %**. **Montant total dû par l'emprunteur : 2 000,00 € (hors assurance facultative)**. Intérêts : 0 €.

Assurance facultative. En cas de souscription à l'assurance facultative⁽²⁾ (Décès, Perte totale et irréversible d'autonomie, Incapacité totale de travail) : Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) : 0,69 % ; montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 14,40 € ; montant de l'assurance par mois : 0,60 €. Ce montant s'ajoute à l'échéance de remboursement du crédit.

(1) Offre réservée aux clients particuliers majeurs capables étudiants. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas (prêteur). Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours. Taux Annuel Effectif Global en vigueur du 01/05/2024 au 31/04/2025 inclus. (2) Assurance souscrite auprès de Cardif Assurance Vie et Cardif Assurances Risques Divers. (3) Convention renouvelée le 02/05/2024 et applicable jusqu'au 30/04/2025. (4) Offre réservée aux étudiants à l'EFB ayant ouvert un compte de dépôt BNP Paribas au Pôle des Avocats de Paris (2 place de l'Opéra, 75002 Paris). Sous réserve d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas (prêteur). Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours. Taux Annuel Effectif Global en vigueur du 01/05/2024 au 30/04/2025 inclus. (5) La caution solidaire de l'ordre des avocats du barreau de Paris à la cour d'appel de Paris est limitée à 50 % des sommes dues en capital par l'étudiant, à l'exclusion des intérêts dus.

● LES FRAIS IMPORTANTS

Votre formation peut engendrer des frais importants, notamment si une partie d'elle se déroule à l'étranger. Grâce à la Convention de partenariat⁽³⁾ signée avec l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris, BNP Paribas vous propose le prêt **en partenariat avec l'ordre des avocats**⁽⁴⁾ :

- prêt personnel d'un montant de 760 € à 70 000 € ;
- sur une durée maximale de 7 ans ;
- possibilité de bénéficier d'un différé en capital et intérêts de 2 ans ;
- sans frais de dossier ;
- à un taux préférentiel.

AVANTAGE CONVENTION
Ordre des avocats de Paris / BNP Paribas

L'ordre des avocats de Paris **se porte caution à hauteur de 50% du capital emprunté, sous conditions**⁽⁵⁾. Aucune autre garantie n'est demandée à l'étudiant⁽³⁾.

● VOTRE ROBE D'AVOCAT

Le prêt personnel **Prélib'Campus** vous permet d'emprunter⁽⁶⁾ 1000 € sans intérêts pour acquérir le « costume de la profession ».

Offre valable **du 01/05/2024 au 30/04/2025 inclus**, pour un prêt personnel de 1000 € sur une durée de 12 mois.

Pour un crédit de 1000 € sur 12 mois (hors assurance facultative) :

- Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe : 0,00 %⁽⁷⁾
- Montant des échéances : 83,33 €
- Montant total dû : 1 000,00 €

Exemple : pour un prêt de 1000 € sur 12 mois, vous remboursez 12 **échéances mensuelles de 83,33 €** (hors assurance facultative). Pas de frais de dossier. Taux débiteur fixe : 0,00 % l'an. **TAEG fixe : 0,00 %**. **Montant total dû par l'emprunteur : 1 000,00 € (hors assurance facultative)**. Intérêts : 0 €.

Assurance facultative. En cas de souscription à l'assurance facultative⁽⁸⁾ (Décès, Perte totale et irréversible d'autonomie, Incapacité totale de travail) : Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) : 0,66 % ; montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 3,60 € ; montant de l'assurance par mois : 0,30 €. Ce montant s'ajoute à l'échéance de remboursement du crédit.

(6) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas (prêteur). Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours calendaires révolus, à compter de votre acceptation du crédit. (7) Offre réservée aux clients particuliers majeurs capables, et soumise à conditions. Taux Annuel Effectif Global en vigueur du 01/05/2024 au 30/04/2025 inclus. (8) Assurance souscrite auprès de Cardif Assurance Vie et Cardif Assurance Risques Divers.

L'ESSENTIEL DE VOS SERVICES BANCAIRES AU QUOTIDIEN

Avec l'offre groupée **Esprit Libre**, vous disposez de produits et services pour le suivi et la gestion de vos comptes bancaires au quotidien notamment :

- un compte de dépôt sans frais de tenue de compte ;
- une carte bancaire Visa⁽¹⁾ (Classic ou Premier) ;
- les virements instantanés⁽²⁾ gratuits, lorsqu'ils sont émis depuis votre compte bancaire Esprit Libre⁽³⁾ ;
- une assurance⁽⁴⁾ pour vos moyens de paiement ;
- une assurance⁽⁴⁾ pour vos effets personnels et contre les risques de la vie numérique ;
- l'accès sécurisé à vos comptes sur mabanque.bnpparibas⁽⁵⁾ ou sur l'appli Mes Comptes⁽⁵⁾.

GRATUIT ! Offre valable pour toute souscription d'Esprit Libre du **01/05/2024 au 30/04/2025 inclus**⁽⁶⁾.

La cotisation aux Essentiels d'Esprit Libre vous est offerte durant vos études⁽⁷⁾.

ALLÉGEZ VOS FRAIS BANCAIRES À L'ÉTRANGER

Avec l'**option Travel**⁽⁸⁾, bénéficiez d'un forfait de 10 €/mois⁽⁹⁾ ou, si vous avez moins de 25 ans, de 5 €/mois⁽⁹⁾, pour vos paiements et retraits DAB par carte bancaire⁽¹⁰⁾, en devises autres que l'euro :

- forfait facturé uniquement en cas d'opération au cours d'un mois⁽¹¹⁾ ;
- nombre et montant des opérations illimités⁽¹²⁾ ;
- un forfait mensuel à la place des commissions par opération⁽⁹⁾.

À souscrire⁽¹³⁾ via l'appli Mes Comptes⁽¹⁴⁾.

(1) Fourniture d'une carte de débit (selon le cas : carte de paiement à autorisation systématique, carte de paiement international à débit immédiat ou carte de paiement international à débit différé), hors Carte Infinie. (2) Le virement instantané est un virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) en euros, exécuté dans un délai de 10 sec. (20 sec. maximum en cas de difficulté exceptionnelle de traitement), sous réserve d'acceptation des virements instantanés par l'établissement du bénéficiaire et dans la limite du plafond autorisé par BNP Paribas. Ce service disponible uniquement en ligne est proposé aux clients particuliers, majeurs capables, titulaires d'un compte de dépôt. (3) Compte sur lequel la cotisation Esprit Libre est débitée. (4) Dans les limites et les conditions détaillées dans la Notice des contrats d'assurance de BNP Paribas Sécurité. (5) Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : gratuit et illimité, hors coût de communication ou de fourniture d'accès à Internet et hors Service d'alertes par SMS. (6) Offre valable du 01/05/2024 au 30/04/2025 inclus, réservée aux nouveaux clients majeurs capables de BNP Paribas résidant en France métropolitaine ou Monaco, et étudiants à l'EFB, pour l'ouverture d'un premier compte de dépôt avec souscription aux services Essentiels d'Esprit Libre Initiative ou Référence, avec une carte Visa Electron, Visa Classic ou Visa Premier, sous réserve d'acceptation par BNP Paribas. Hors intérêts dus en cas d'utilisation de la facilité de caisse automatique et hors frais liés à certaines opérations courantes. Voir Guide des principaux produits, services et tarifs en agence ou sur mabanque.bnpparibas (coût de connexion selon opérateur). (7) L'offre sera renouvelée annuellement sous réserve de la production du justificatif d'étudiant à l'EFB. (8) Option disponible sur les cartes à autorisation systématique et les cartes Visa Classic (y compris BNP Net), Visa Premier, Visa Infinie, pouvant être proposée aux clients particuliers, personnes physiques majeures capables ou mineures émancipées et titulaires d'une carte éligible. Sous réserve d'acceptation par BNP Paribas.

DES SERVICES POUR VOUS FACILITER L'ACCÈS À LA LOCATION

Étudiant, vous désirez louer un logement ? L'offre **Jeun'Appart** vous fait bénéficier d'une caution, d'une assurance habitation et du financement du dépôt de garantie :

- Avec sa caution logement, notre partenaire Garantme⁽¹⁵⁾ met en évidence le sérieux de votre profil et votre solvabilité, en se portant garant pour vous auprès du propriétaire ;
- L'Assurance Habitation Etudiant BNP Paribas⁽¹⁶⁾ vous couvre contre les risques locatifs (dégâts des eaux, incendie...),
- BNP Paribas finance votre dépôt de garantie grâce à un prêt Jeun'Appart⁽¹⁷⁾ de 200 à 3000 € sur une durée de 4 à 36 mois.

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ INTERNATIONALE ADAPTÉE À VOS BESOINS

Une partie de votre formation a lieu à l'étranger ? Vous effectuez des séjours hors de France ?

L'assurance **Crystal Studies** vous couvre⁽¹⁸⁾ :

- dans de nombreux pays (liste précisée aux conditions générales) ;
- avec des garanties conformes aux exigences des plus grandes universités internationales et des autorités pour un visa Schengen ;
- sans besoin d'avancer les frais en cas d'hospitalisation et avec remboursement des frais de santé en 48 heures.

(9) Le montant du forfait se substitue aux commissions fixes et proportionnelles unitaires applicables aux opérations carte en devise autre que l'euro. Ce forfait n'inclut pas les frais de change ni les éventuels frais des banques étrangères correspondantes. Conditions tarifaires en vigueur au 01/05/2024. (10) Option valable pour les opérations de paiement (y compris à distance) et de retrait DAB par carte, dans une devise autre que l'euro. (11) Le prix de l'option est dû dès qu'une opération de paiement ou de retrait est effectuée dans une devise autre que l'euro, avec la carte à laquelle le forfait est rattaché, au cours d'un mois civil donné. (12) Sans restriction de devise. Dans les limites des plafonds de paiement et de retrait DAB autorisés. (13) L'option est active en temps réel le jour de la souscription. (14) Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) gratuit et illimité, hors coût de communication ou de fourniture d'accès à Internet et hors service d'alertes par SMS. (15) Garantme, SAS au capital de 19 951,73 €. Siège social : 9 rue des Colonnes, 75002 Paris. Immatriculée sous le n° 832 523 344 au RCS de Paris. Entreprise régie par le Code des assurances. ORIAS n° 17 006 810 - www.oriass.fr. (16) L'Assurance Habitation BNP Paribas est un contrat assuré par Cardif IARD, entreprise régie par le Code des assurances et distribué par BNP Paribas en qualité de mandataire. (17) Offre réservée aux clients particuliers majeurs capables étudiants. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas (prêteur). Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours. Taux Annuel Effectif Global en vigueur du 01/05/2024 au 31/04/2025 inclus. (18) Aux conditions et dans les limites prévues au contrat.



VOUS DEVEZ COLLABORATEUR



Titulaire du CAPA, vous commencez votre carrière en tant qu'avocat collaborateur. En ouvrant votre premier compte professionnel chez BNP Paribas, vous profiterez de nos solutions dédiées pour gérer votre activité et concrétiser vos projets.

VOTRE COMPTE BANCAIRE PROFESSIONNEL

Avec l'offre **Esprit Libre Pro**⁽¹⁾, vous regroupez en un abonnement mensuel les services nécessaires à votre gestion bancaire au quotidien :

- une Carte Visa Business en débit immédiat ou différé⁽²⁾, avec des services d'assurances et d'assistances inclus⁽³⁾ ;
- un accès pour suivre vos comptes en ligne ;
- des relevés détaillés et une synthèse mensuelle d'activité...

OFFRE DE BIENVENUE : Pour toute souscription du **01/05/2024 au 30/04/2025 inclus** Esprit Libre Pro à tarif évolutif sur 5 ans⁽⁴⁾⁽⁵⁾ (au lieu de 41 € HT par mois).

1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année
0 € HT	3,90 € HT	5,90 € HT	7,90 € HT	9,90 € HT

(1) Esprit Libre Pro regroupe les produits et services bancaires suivants : frais de gestion (tenue de compte), commission de mouvement, Situation Pro pour vos relevés, BNP Net Professionnels ou Ma Banque Entreprise Evolution (coût selon fournisseur d'accès à Internet), Cartes Visa Business, 2 virements permanents (frais par virement unitaire), frais bancaires liés aux oppositions sur moyens de paiement au débit (chèques et prélèvements). Chacun des produits et services inclus dans Esprit Libre Pro peut être souscrit hors Esprit Libre Pro, selon le tarif en vigueur. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas. Voir Guide des principaux produits, services et tarifs pour les professionnels, en agence ou sur mabanquepro.bnpparibas (coût de connexion selon opérateur).

(2) Les factures des paiements effectués jusqu'au 28 du mois (M) sont débitées le dernier jour ouvré du mois (M) ; entre le 28 du mois (M) et jusqu'au 28 du mois (M+1), les factures sont débitées le dernier jour ouvré du mois (M+1). Ex. : pour un achat effectué le 29 nov. 2024, le débit aura lieu le 31 déc. 2024. (3) Services d'assurances et d'assistance voyage, achats et vie professionnelle valables uniquement pour les prestations réglées avec la carte et souscrits par BNP Paribas auprès d'Europ Assistance par l'intermédiaire de SPB, SAS de courtage d'assurance. (4) Offre réservée aux professionnels avocats collaborateurs libéraux nouveaux clients de BNP Paribas et valables sous réserve des éventuelles conditions complémentaires figurant dans chaque offre et d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas. Offre non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours portant sur les mêmes produits et services. Voir le détail des limites et conditions en agence ou sur mabanquepro.bnpparibas (coût de connexion selon opérateur). (5) Offre réservée aux professionnels avocats collaborateurs libéraux réalisant un chiffre d'affaires annuel TTC inférieur à 900 000 € pour toute première ouverture d'un compte courant professionnel avec souscription à l'offre Esprit Libre Pro et signature de la convention de compte Professionnels et Entrepreneurs pendant la période promotionnelle. La réduction de prix s'applique sur le montant de la cotisation mensuelle Esprit Libre Pro pendant les 5 premières années. Remise limitée aux services listés en note (1) ci-dessus, hors services optionnels et hors frais liés à certaines opérations courantes. Tarif standard en vigueur au 01/01/2024 : à partir de 41 € HT/mois hors options. En dehors de la période promotionnelle, c'est le tarif standard négocié avec votre chargé d'affaires qui s'appliquera. En cas de démarchage ou de vente à distance, vous bénéficiez d'un délai légal de rétractation de 14 jours.

DES FACILITÉS DE TRÉSORERIE

Pour financer vos décalages de trésorerie et votre cycle d'exploitation, nous vous proposons différentes solutions (**facilité de caisse, découvert...**) adaptées à votre situation⁽⁶⁾.

Pour toute souscription du **01/05/2024 au 30/04/2025 inclus** Une **avance de trésorerie** correspondant à **10 jours d'honoraires**⁽⁷⁾. **FRAIS DE DOSSIER OFFERTS**⁽⁴⁾⁽⁸⁾.

LE FINANCEMENT DE VOTRE VÉHICULE

Vos lieux de rendez-vous professionnels sont parfois mal desservis par les transports en commun ? Vous avez besoin d'un deux-roues à moteur ou d'une voiture ? BNP Paribas peut le financer avec un **crédit professionnel amortissable**⁽⁶⁾ ou par la **LOA** (location avec option d'achat)⁽⁹⁾. Avec la LOA, vous choisissez votre véhicule neuf (véhicule particulier ou utilitaire léger) et notre filiale Natiocrédimurs le finance à 100 % sur 3 à 5 ans. Le paiement de la TVA est étalé au fil des loyers, qui sont :

- modulables en fonction de votre niveau d'activité ;
- déductibles de votre résultat fiscal (dans les limites fiscales autorisées par la loi).

Vous pouvez exercer l'option d'achat dès le 13^e mois, pour un montant déterminé dès la signature du contrat.

Pour toute souscription du **01/05/2024 au 30/04/2025 inclus** **FRAIS DE DOSSIER OFFERTS**⁽⁴⁾⁽⁸⁾.

POUR VOTRE GESTION PRIVÉE AU QUOTIDIEN

Si vous devenez titulaire à la fois d'un compte courant (pour la gestion de votre vie professionnelle) et d'un compte de dépôt, bénéficiez de 50 % de réduction sur **Esprit Libre Référence** dans le cadre de l'offre groupée pendant 12 mois, suivis de 30 % de réduction sur les services Essentiels d'Esprit Libre Référence ou Initiative⁽¹⁰⁾.

(6) Offre réservée aux nouveaux clients professionnels BNP Paribas avocats collaborateurs libéraux sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas (prêteur). (7) Calculés sur la base de votre chiffre d'affaires annuel HT. (8) Remise effectuée sur le montant des frais de dossier (commission d'ouverture) pour toute première souscription d'un crédit professionnel amortissable ou d'une LOA (signature du contrat de financement) pendant la période promotionnelle, initiée par un client professionnel avocat collaborateur libéral. (9) Offre réalisée en partenariat avec notre filiale Natiocrédimurs. La LOA est un produit commercialisé par Natiocrédimurs et distribué par BNP Paribas. Les éléments nécessaires à la mise en place de votre contrat seront transmis à Natiocrédimurs pour traitement et sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par Natiocrédimurs. (10) Offre promotionnelle réservée : aux nouveaux clients pour toute ouverture d'un 1^{er} compte courant pour leur activité professionnelle et d'un 1^{er} compte de dépôt au titre de leur vie privée ; aux clients BNP Paribas au titre de leur vie privée pour toute ouverture d'un 1^{er} compte courant pour leur activité professionnelle ; aux clients BNP Paribas au titre de leur activité professionnelle pour toute ouverture d'un 1^{er} compte de dépôt pour leur vie privée. Sous réserve d'acceptation de l'ouverture de votre (vos) compte(s) par BNP Paribas. Les 50 % de réduction sur l'offre groupée Esprit Libre s'appliquent toute la durée de la relation mixte. Exemple pour un Esprit Libre Référence avec une carte Visa Premier : le prix est de 15,65 € par mois avant remise, et de 7,83 € après remise. L'offre Esprit Libre Référence est réservée aux plus de 25 ans ; l'offre Esprit Libre Initiative est réservée aux 18-24 ans.

3

VOUS OUVREZ VOTRE CABINET



Vous avez collaboré au sein d'un cabinet d'avocat et vous vous êtes constitué un réseau, une clientèle. Aujourd'hui, fort de cette expérience professionnelle, vous souhaitez vous installer. BNP Paribas vous accompagne à nouveau lors de cette étape.

VOTRE COMPTE BANCAIRE PROFESSIONNEL

Avec l'offre **Esprit Libre Pro**⁽¹⁾, vous regroupez en un abonnement mensuel les services nécessaires à votre gestion bancaire au quotidien :

- une Carte Visa Business en débit immédiat ou différé⁽²⁾, avec des services d'assurances et d'assistances inclus⁽³⁾ ;
- un accès pour suivre vos comptes en ligne ;
- des relevés détaillés et une synthèse mensuelle d'activité...

OFFRE DE BIENVENUE

Pour toute souscription du **01/05/2024 au 30/04/2025 inclus** Esprit Libre Pro à **1 € HT** (au lieu de 41 €) par mois pendant 6 mois⁽⁴⁾.

(1) Esprit Libre Pro regroupe les produits et services bancaires suivants : frais de gestion (tenue de compte), commission de mouvement, Situation Pro pour vos relevés, BNP Net Professionnels ou Ma Banque Entreprise Evolution (coût selon fournisseur d'accès à Internet), Cartes Visa Business, 2 virements permanents (frais par virement unitaire), frais bancaires liés aux oppositions sur moyens de paiement au débit (chèques et prélèvements). Chacun des produits et services inclus dans Esprit Libre Pro peut être souscrit hors Esprit Libre Pro, selon le tarif en vigueur. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas. Voir Guide des principaux produits, services et tarifs pour les professionnels, en agence ou sur mabanquepro.bnpparibas (coût de connexion selon opérateur). (2) Les factures des paiements effectués jusqu'au 28 du mois (M) sont débitées le dernier jour ouvré du mois (M) ; entre le 28 du mois (M) et jusqu'au 28 du mois (M+1), les factures sont débitées le dernier jour ouvré du mois (M+1). Ex. : pour un achat effectué le 29 nov. 2024, le débit aura lieu le 31 déc. 2024. (3) Services d'assurances et d'assistance voyage, achats et vie professionnelle valables uniquement pour les prestations réglées avec la carte et souscrits par BNP Paribas auprès d'Europ Assistance par l'intermédiaire de SPB, SAS de courtage d'assurance. (4) Offre réservée aux cabinets d'avocats pour toute première ouverture d'un compte courant avec souscription à l'offre Esprit Libre Pro et signature de la convention de compte Professionnels et Entrepreneurs pendant la période promotionnelle. La réduction de prix s'applique sur le montant de la cotisation mensuelle Esprit Libre Pro pendant les 6 premiers mois. Remise limitée aux services listés à la note (1), hors services optionnels et hors autres frais liés à certaines opérations courantes. Tarif standard en vigueur au 01/01/2024 : à partir de 41 € HT/mois hors options. En dehors de la période promotionnelle, c'est le tarif standard négocié avec votre chargé d'affaires qui s'appliquera.

DES FACILITÉS DE TRÉSORERIE

Pour financer vos décalages de trésorerie et votre cycle d'exploitation, nous vous proposons différentes solutions (**facilité de caisse, découvert...**) adaptées à votre situation⁽⁵⁾.

Pour toute souscription du **01/05/2024 au 30/04/2025 inclus** **FRAIS DE DOSSIER OFFERTS**⁽⁵⁾.

FINANCEZ VOTRE INSTALLATION

BNP Paribas vous propose de financer votre installation en cabinet par une enveloppe globale d'un montant total de 50 000 € répartis ainsi :

- 45 000 € en **crédit professionnel amortissable**⁽⁶⁾ sur une durée de 5 ans maximum, dont 1 an de différé total en capital et intérêts⁽⁷⁾ ;
- 5 000 € en **LOA** (Location avec option d'achat)⁽⁸⁾ sur une durée de 5 ans maximum pour le financement d'un véhicule ou matériel professionnel neuf.



Pour toute souscription du **01/05/2024 au 30/04/2025 inclus** **FRAIS DE DOSSIER OFFERTS**⁽⁹⁾.

(5) Offre réservée aux nouveaux clients professionnels cabinets d'avocats constitués sous forme de société ou avocats libéraux exerçant la profession d'avocat, sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas (prêteur). Offre de gratuité limitée aux frais de dossier de mise en place du crédit court terme hors intérêts, commissions et autres frais applicables. La signature du crédit court terme doit intervenir pendant la période promotionnelle. Voir conditions en agence ou sur mabanquepro.bnpparibas (coût de connexion selon opérateur). (6) Offre réservée aux nouveaux clients professionnels avocats libéraux inscrits au barreau de Paris avec 5 à 15 ans de collaboration qui s'installent pour la première fois en tant qu'associé d'un cabinet d'avocats ou en tant qu'entrepreneur individuel, et détenteurs d'un compte professionnel sur les livres de BNP Paribas. Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas (prêteur). Voir conditions et tarifs en agence. (7) Dans les limites et conditions prévues au contrat de crédit. (8) Offre réalisée en partenariat avec notre filiale Natiocrédimurs. La LOA est un produit commercialisé par Natiocrédimurs et distribué par BNP Paribas. Les éléments nécessaires à la mise en place de votre contrat seront transmis à Natiocrédimurs pour traitement et sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par Natiocrédimurs. (9) Remise effectuée sur le montant des frais de dossier (commission d'ouverture) pour toute première souscription d'un crédit professionnel amortissable ou d'une LOA (signature du contrat de financement) pendant la période promotionnelle. Offre réservée aux nouveaux clients professionnels avocats libéraux inscrits au barreau de Paris avec 5 à 15 ans de collaboration, qui s'installent pour la première fois en tant qu'associé d'un cabinet d'avocats ou en tant qu'entrepreneur individuel.

4

VOUS VOUS ASSOCIEZ OU TRANSFORMEZ VOTRE STRUCTURE



*Vous avez l'opportunité de vous associer ?
Vous souhaitez élargir les prestations offertes
à votre clientèle en transformant votre structure juridique ?
Profitez de l'expertise de BNP Paribas pour réaliser
votre opération.*

DEVENIR ASSOCIÉ

Pour financer l'acquisition des parts sociales de votre cabinet, BNP Paribas vous propose un **crédit classique amortissable** du montant total fixé dans le protocole de cession des parts, en fonction de votre capacité financière⁽¹⁾ :

- taux en fonction de la durée de remboursement⁽¹⁾ ;
- durée maximale de 10 ans.



**Pour toute souscription
d'un crédit professionnel amortissable
du 01/05/2024 au 30/04/2025 inclus
FRAIS DE DOSSIER OFFERTS⁽²⁾.**

⁽¹⁾ Offre réservée aux clients professionnels associés d'un cabinet d'avocat et sous réserve d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas (Prêteur). Voir conditions et tarifs en agence ou sur le site mabanquepro.bnparibas (coût de connexion selon opérateur). ⁽²⁾ Remise effectuée sur le montant des frais de dossier (commission d'ouverture) pour toute première souscription d'un crédit professionnel amortissable pendant la période promotionnelle, initié par un nouveau client professionnel avocat libéral associé d'un cabinet d'avocats.

ACCUEILLIR UN ASSOCIÉ, CHANGER DE STRUCTURE...



Vous avez choisi de vous associer, ce qui a des incidences sur votre structure d'exercice. Quel que soit votre projet (passage en société d'exercice libéral, par exemple), BNP Paribas est à vos côtés pour le concrétiser.

C'est aussi le cas si vous vendez vos parts : nous avons les solutions pour organiser cette cession et valoriser votre capital, produit de la cession.



5

VOUS DÉVELOPPEZ VOTRE ACTIVITÉ

Quels que soient vos besoins – acquisition ou renouvellement d'équipements, digitalisation de votre cabinet... –, BNP Paribas a des solutions.

VOS INVESTISSEMENTS

Nos **crédits classiques professionnels à moyen terme** vous permettent de financer vos équipements professionnels (mobilier, informatique...), un véhicule à usage professionnel, des travaux d'aménagement de vos locaux, la mise à jour régulière de votre documentation juridique, etc.

Particularité de ces crédits :

- montant en fonction de votre besoin de financement et de votre capacité financière⁽¹⁾ ;
- intérêts d'emprunt et dotations aux amortissements déductibles des revenus imposables⁽²⁾.

Nous pouvons aussi financer votre véhicule (scooter, automobile) et vos équipements professionnels neufs en **LOA** (location avec option d'achat)⁽³⁾.

Pour vos demandes de financements professionnels⁽⁴⁾, BNP Paribas s'engage à une réponse de principe :

- sous 3 jours ouvrés maximum pour les crédits d'équipement jusqu'à 75 000 € ;
- sous 7 jours ouvrés maximum pour vos projets au-delà de 50 000 € et jusqu'à 150 000 €.

Pour toute souscription du **01/05/2024 au 30/04/2025 inclus** d'un **crédit professionnel amortissable** ou d'une **LOA FRAIS DE DOSSIER OFFERTS**⁽⁵⁾.

(1) Offre réservée aux nouveaux clients professionnels avocats libéraux, sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas (Prêteur). Voir conditions et tarifs en agence ou sur le site mabanquepro.bnpparibas (coût de connexion selon opérateur). (2) Sous réserve des conditions fiscales en vigueur et dans la limite autorisée par la loi. (3) Offre réalisée en partenariat avec notre filiale Natiocrédimurs. La location avec option d'achat est un produit commercialisé par Natiocrédimurs et distribué par BNP Paribas. Les éléments nécessaires à la mise en place de votre contrat seront transmis à Natiocrédimurs pour traitement et sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par Natiocrédimurs. (4) Sous réserve du recueil de tous vos documents nécessaires à l'étude de votre demande de financement professionnel.



DIGITALISATION, INNOVATION



En pleine transition numérique, vous digitalisez votre structure, par exemple en créant une « legaltech ». Vos réflexions peuvent porter sur la dématérialisation, l'automatisation ou encore la désintermédiation.

Dans ce monde qui change, BNP Paribas vous aide à développer vos projets innovants en intégrant dès le départ la question du financement. À cette fin, nous pouvons vous mettre en relation avec notre Centre d'Affaires Innovation, à Paris 9^e. Dédiés aux entreprises innovantes, ses collaborateurs évoluent dans les écosystèmes locaux et régionaux de l'innovation. Un atout pour vos projets numériques.

FINANCER VOS ÉQUIPEMENTS

Pour vos investissements informatiques et bureautiques, nous pouvons vous proposer des **crédits amortissables** et des **formules locatives** (sous réserve d'acceptation de votre dossier par BNP Paribas, prêteur).

PILOTER VOTRE ACTIVITÉ

Pour vous faire gagner du temps dans votre quotidien, BNP Paribas vous propose **Mon Business Assistant**⁽⁶⁾ un service de gestion financière innovant, avec :

- prévisionnel de trésorerie ;
- outil de facturation ;
- résultat d'activité en temps réel...

Activez-le gratuitement⁽⁶⁾ sur mabanquepro.bnpparibas.

(5) Remise effectuée sur le montant des frais de dossier (commission d'ouverture) pour toute première souscription d'un crédit professionnel amortissable ou d'une LOA (signature du contrat de financement) pendant la période promotionnelle, initiée par un client professionnel avocat collaborateur libéral. (6) Le service Mon Business Assistant est fourni par la société OneUp en qualité de prestataire pour le compte de BNP Paribas et a été certifié conforme le 25/01/2024 à la norme AFNOR NF 203 Logiciel Comptabilité Informatisée. Le service est destiné à des clients agissant pour des besoins professionnels. Uniquement disponible sur le site mabanquepro.bnpparibas, il est réservé aux clients titulaires d'une offre BNP Net Professionnels, Situation Pro Net hors souscription à l'option Ma Banque Entreprise Evolution, Solutions Pro Santé ou Esprit Libre Pro hors souscription à l'option Ma Banque Entreprise Evolution (abonnement à des services de banque à distance pour les clients professionnels. Service payant, voir conditions tarifaires en vigueur. Coût de connexion selon opérateur). Pour bénéficier du service le client doit l'activer sur le site mabanquepro.bnpparibas et accepter les conditions générales d'utilisation afférentes. L'activation du service est gratuite. Voir conditions des offres en agence ou sur mabanquepro.bnpparibas.

6

VOUS VOULEZ GÉRER VOTRE PATRIMOINE PRIVÉ



Votre activité professionnelle est intense et vous avez peu de temps à consacrer à la gestion de votre patrimoine. Afin de faire vos choix pour l'avenir, rencontrez les experts de BNP Paribas Banque Privée.

Votre chargé d'affaires BNP Paribas est à votre disposition pour vous présenter un de nos banquiers privés.

UN BANQUIER PRIVÉ ATTITRÉ

BNP Paribas Banque Privée vous fait bénéficier d'un dispositif unique, garant d'un accompagnement sur mesure :

- un banquier privé et un chargé de relation client, qui déterminent avec vous l'approche globale que vous souhaitez donner à la gestion de votre patrimoine et qui vous accompagnent dans la réalisation de vos objectifs et de vos projets ;
- Privilège Connect, un service dédié qui vous assure le suivi de vos opérations courantes 6 jours sur 7 via la ligne  3273
- pour un accès à l'expertise en gestion financière patrimoniale de la Banque Privée, 6 jours sur 7, par téléphone, e-mail et visioconférence (avec e-Private, notre mode de relation en face à face 100 % à distance).

Pour répondre au mieux à vos attentes, votre banquier privé s'appuie sur un réseau de spécialistes chez BNP Paribas : ingénieurs patrimoniaux, experts en immobilier, en structuration de crédit, en stratégie financière...

LE CONSEIL À LA STRUCTURATION DU PATRIMOINE

Après l'établissement d'un diagnostic patrimonial, en tenant compte de votre statut professionnel, votre banquier privé vous aide notamment à :

- optimiser la gestion de votre patrimoine, en particulier sur le plan fiscal ;
- renforcer la protection de vos proches avec des **solutions de prévoyance** ;
- diversifier votre épargne financière ;
- préparer votre retraite en adoptant une approche globale : avec **nos solutions d'épargne retraite**, vous pouvez optimiser vos impôts, en fonction de la réglementation fiscale en vigueur, tout en construisant votre retraite ;
- anticiper la transmission de votre patrimoine dans le cadre fiscal et juridique avantageux de **l'assurance vie** ;
- organiser la transmission de votre cabinet, et celle de votre patrimoine privé ;
- acquérir votre résidence principale et développer votre patrimoine immobilier (**investissement locatif**, travaux d'agrandissement ou de rénovation...).

En savoir plus : mabanqueprivée.bnpparibas (coût de connexion selon opérateur).

L'ESSENTIEL SUR BNP PARIBAS BANQUE PRIVÉE

Première banque privée en France avec 129 Mds€ d'actifs confiés à décembre 2023, BNP Paribas Banque Privée accompagne ses clients professions libérales, grandes familles, chefs d'entreprise ou encore start-upers dans la gestion, l'organisation, la valorisation et la transmission de leur patrimoine. Elle dispose d'une offre large en ingénierie financière, finance durable, ingénierie patrimoniale, structuration de crédit, immobilier.



VOS INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS CHEZ BNP PARIBAS



VOUS ÊTES AVOCAT ?

Votre interlocuteur est votre chargé d'affaires dédié aux avocats,
2 place de l'Opéra, 75002 Paris.

VOUS ÊTES ÉTUDIANT À L'EFB ?

Votre interlocuteur est un conseiller du Pôle des Avocats de Paris
(bddf.poleavocatsparis@bnpparibas.com).

CENTRE D'EXPERTISES DÉDIÉ AUX AVOCATS

Pôle des Avocats de Paris

2 place de l'Opéra, 75002 Paris

bddf.poleavocatsparis@bnpparibas.com



BNP Paribas, SA au capital de 2 294 954 818 €. Siège social : 16 bd des Italiens, 75009 Paris. Immatriculée sous le n° 662042449 RCS Paris - ORIAS n° 07 022 735 - www.orias.fr.

AXA Assistance désigne Inter Partner Assistance, entreprise d'assurance du Groupe AXA Assistance agréée par la Banque Nationale de Belgique (0487). SA de droit belge au capital de 11 702 613 €. Siège social : 166 avenue Louise, 1050 Bruxelles, Belgique, 415 591 055 RPM Bruxelles. Succursale française : 6 rue André-Gide, 92230 Châtillon. Immatriculée sous le n° 316 139 500 au RCS de Nanterre.

Cardif Assurance Vie, SA au capital de 719 167 488 €. Siège social : 1 bd Haussmann, 75009 Paris. Immatriculée sous le n° 732 028 154 RCS de Paris. Société soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), 61, rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Entreprise régie par le Code des assurances.

Cardif Assurances Risques Divers, SA au capital de 21 602 240 €. Siège social : 1 bd Haussmann, 75009 Paris. Immatriculée sous le n° 308 896 547 RCS de Paris. Bureaux : 8 rue du Port, 92728 Nanterre cedex. Société soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Entreprise régie par le Code des assurances.

Cardif Retraite, SA au capital de 260 000 000 €. Siège social : 1 bd Haussmann, 75009 Paris. Bureaux : 8 rue du Port, 92728 Nanterre cedex. Immatriculée sous le n° 903 364 321 RCS Paris. Fonds de retraite professionnelle supplémentaire régi par le Code des assurances.

Garantme, SAS au capital de 14 951,73 €. Siège social : 9 rue des Colonnes, 75002 Paris. Immatriculée sous le n° 832 523 344 au RCS de Paris. Entreprise régie par le Code des assurances. ORIAS n° 17 006 810 - www.orias.fr.

Natiocrédimurs, SNC au capital de 309 800 168 €. Siège social : Le Métropole - 46/52 rue Arago, 92823 Puteaux Cedex. Immatriculée sous le n° 332 199 462 RCS Nanterre. ORIAS n° 09 050 742 - www.orias.fr

SPB, SAS au capital de 1 000 000 €. Siège social : 71 quai Colbert, 76600 Le Havre Cedex. Immatriculée sous le n° 305 109 779 RCS Le Havre. Entreprise soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. ORIAS n° 07 002 642 - www.orias.fr.

L'assurance Crystal Studies est un produit conçu par :

- **April International Care France**, intermédiaire en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 et régie par le Code des assurances ;
- **Groupama Gan Vie**, RCS Paris 340 427 616, 8-10 rue d'Astorg, 75383 Paris Cedex 8, France ;
- **Chubb European Group Limited**, immatriculée sous le n° 450 327 374 RCS de Nanterre. Succursale pour la France : Le Colisée, 8 avenue de l'Arche, 92419 Courbevoie Cedex, France ;
- **Solucia PJ**, 3 boulevard Diderot, CS 31246, 75590 Paris Cedex 12.

Le contrat Assurance Habitation BNP Paribas est :

- **assuré par Cardif IARD**, entreprise régie par le Code des assurances, SA au capital de 3 208 500 €. Immatriculée sous le n° 824 686 109 - Siège social : 1 bd Haussmann, 75009 Paris. Adresse postale : 31 rue de Sotteville, CS 41 200, 76177 Rouen Cedex ;
- **distribué par BNP Paribas** en qualité de mandataire d'assurance, BNP Paribas SA au capital de 2 294 954 818 €. Immatriculée sous le n° 662 042 449 RCS Paris. Siège social : 16 bd des Italiens, 75009 Paris. ORIAS le n° 07 022 735 www.orias.fr.

STUDIO BCEF - PV34027- 05/2024 - N°ADEME : FR200182_01XHWE - © Photothèque : Shutterstock. Ce document est imprimé sur du papier certifié. Document à caractère publicitaire. Document non contractuel. Ne pas jeter sur la voie publique.



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change